**AGENDA****Samedi 10 avril**

Assemblée générale ordinaire
En comité restreint
(Famille de la Sarthe)

Lundi 19 avril

Randonnée à Sargé lès Le Mans
Départ 13h30 - Terrain de sports de Sillé
Ou 13h45 - Place de l'église
à Sargé lès Le Mans
(Généralités Mouvement)

Mardi 20 avril

Permanence du conciliateur de justice
14h00 à 17h00
Mairie de Savigné l'Évêque

Tous les vendredis

Entraînement pétanque
14h00 - Terrain de boules
(Généralités Mouvement)

Gym senior Prévention santé

Sur prescription médicale
9h00 à 10h00 - Salle polyvalente
Contact 06 99 55 59 94
(Groupe associatif Siel Bleu)

Tous les samedis

Marche Nordique, possibilité initiation
9h00 - Terrain de sports de Sillé

Petite randonnée à Sillé le Philippe
Départ 13h45 - Terrain de sport de Sillé
Pour tous renseignements :
06 29 66 70 00
gmv.ainessillelephilippe@gmail.com
(Généralités Mouvement)

RAMASSAGE
Syvalorm Ordures ménagères
et Sacs jaunes

Jeudi 8 et Mercredi 21 avril**RAPPEL**

Sortir les bacs et les sacs jaunes
la veille de la collecte.
Ramasser les bacs
après la collecte.

SOINS INFIRMIERS

Mme Gaëlle BUET
3^{er} rue Principale
72460 Sillé le Philippe
☎ 06 51 92 05 66
Sur rendez-vous uniquement

Astreinte mairie soir et week-end
☎ 06 37 23 51 43

Prochaine messe à Sillé :
Samedi 17 avril à 16h30
(en raison du couvre-feu)
Port du masque obligatoire

Retrouvez
les prochains numéros
le dernier jour du mois
Commerces - Mairie
Salle polyvalente - Halle des sports
Cabinet infirmier
et en ligne sur le site :
www.sille-le-philippe.fr

INFORMATIONS TRAVAUX**AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG**

La seconde phase de travaux de réaménagement du centre bourg a débuté. Elle s'étend du carrefour de la rue des Courtils jusqu'à l'épicerie, avec des aménagements au niveau du 54 rue Principale : une plateforme va être réalisée pour accueillir le Bouquin'abri, futur arrêt de car sécurisé, notamment pour les enfants qui vont en direction de Bonnetable, ainsi que la création de places de stationnement engazonnées. Cette 2^{ème} tranche de travaux devrait s'étendre jusqu'à début juin selon le calendrier prévisionnel.

D'autre part, deux panneaux, avec vues 3D du futur aménagement de la place de l'église, ont été installés sur le site.

CANTINE SCOLAIRE

Compte tenu des difficultés de gestion rencontrées par l'association de la cantine scolaire, **le Conseil Municipal a délibéré dès le 20 novembre 2020 en faveur d'une reprise en gestion communale de ce service.**

Par délibération en date du 19 mars 2021, le Conseil Municipal a créé les emplois nécessaires et arrêté la **date du 10 mai 2021 comme date de transfert** du service cantine associatif vers la commune.

Pour terminer la fin de cette année scolaire 2020/2021, **le prestataire SCOLAREST continuera d'assurer la livraison des repas. Les tarifs restent inchangés.**

Chaque enfant (régulier ou occasionnel) doit faire l'objet d'une **nouvelle inscription auprès du service cantine scolaire municipal**. Il est donc impératif que chaque famille concernée complète le dossier qui sera déposé dans chaque boîte aux lettres prochainement. L'inscription sera effective après **retour du dossier complet, au plus tard le 26 avril 2021.**

Une commission « Cantine scolaire » a été mise en place le 26 mars 2021, présidée par Mme la Maire et constituée de quatre élus, un agent de la restauration, un parent d'élèves, un enseignant et deux enfants.

La municipalité remercie les familles pour leur collaboration dans la mise en place de ce nouveau service municipal.

CAMPAGNE DE VACCINATION COVID-19

Ouverture envisagée, **le 20 avril**, d'un centre de vaccination à **Saint Mars la Brière** (Espace du Narais) pour le territoire du Gesnois Bilurien. Dans un premier temps, les **personnes de 75 ans et plus**, non vaccinées, seront **prioritaires**.

Les membres du CCAS contacteront chaque Silléen concerné afin d'établir une liste qui sera remise au centre de vaccination pour une convocation prochaine par téléphone.

**Combien Ça Coûte ?**

A l'ordre de :

**6 840,00****Audit énergétique sur 6 bâtiments communaux**

(mairie, salle polyvalente, cantine, école, halle aux sports, 50^{ter} rue Principale)

MAIRIE
1 rue Neuve
72460 SILLÉ LE PHILIPPE

Mars 2021





ARRIVEE DE LA FIBRE OPTIQUE SUR LA COMMUNE

La réception des travaux de la fibre optique pour la commune de Sillé le Philippe a été effectuée le mardi 16 mars dernier par l'entreprise de télécommunications Axione en compagnie de Sarthe Numérique, syndicat mixte en charge de l'aménagement numérique.

Cependant, la mise en exploitation commerciale ne pourra se faire que vers la mi-juin 2021 car un délai de 3 mois de « gel commercial » après la fin des travaux est imposé à tous les opérateurs par l'ARCEP (Autorité de la Régulation des Communications Electroniques et des Postes).

A partir de la mi-juin, vous pourrez être démarchés par les différents opérateurs présents sur le marché.

Pour toute information : Numéro vert 0 800 800 617 (service et appel gratuit) ou lafibrearrivechezvous.fr



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

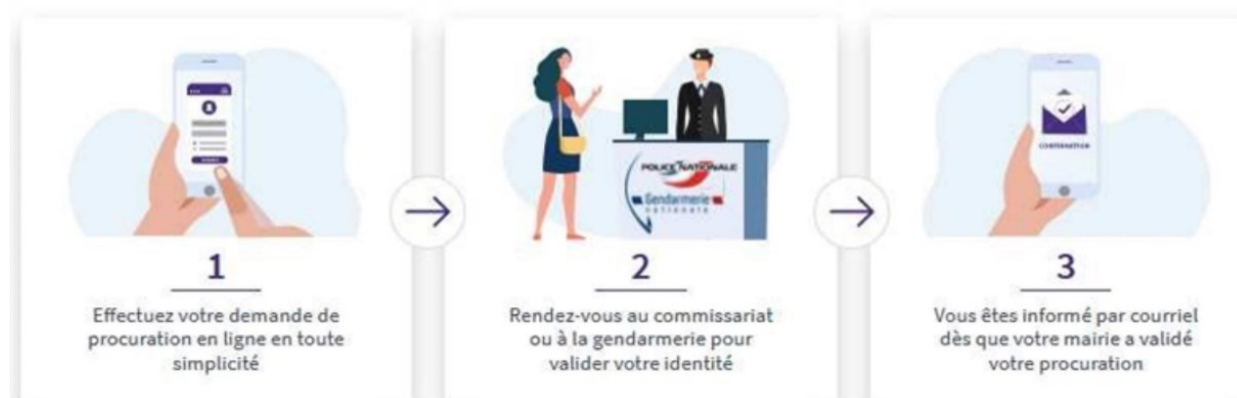
DISPOSITIF « MAPROCURATION » 1^{ère} étape de dématérialisation des procurations de vote

A compter du 6 avril 2021, une nouvelle procédure sera ouverte aux électeurs pour établir une procuration électorale. Complémentaire de la procédure « papier » existante, la nouvelle procédure « Maprocuration » sera largement dématérialisée.

Cette nouvelle télé-procédure, qui repose sur 3 portails Internet, diminuera substantiellement le temps nécessaire à l'établissement des procurations de vote pour l'ensemble des acteurs de la chaîne :

- **Les électeurs**, qui pourront désormais faire leur demande de procuration en ligne depuis leur smartphone ou leur ordinateur ;
- **Les policiers et les gendarmes habilités**, devant lesquels les électeurs devront toujours se présenter pour limiter les risques de fraude, dont le temps consacré à l'établissement des procurations sera considérablement réduit ;
- **Les communes**, dont le traitement des procurations sera dématérialisé et simplifié.

Comment ça marche ?



MISE EN GARDE DES CONSOMMATEURS



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA SARTHE

La direction départementale de la protection des populations de la Sarthe appelle à la **vigilance les consommateurs** qui auraient été invités, suite à un **démarchage téléphonique**, à se rendre dans un magasin de meubles pour retirer un cadeau et participer à une loterie.

Ce type de procédé constitue le mode opératoire privilégié de certaines sociétés d'ameublement éphémères, connues pour cibler les personnes âgées et avoir recours à des **pratiques commerciales trompeuses et particulièrement agressives**.

Le mode opératoire de ces sociétés d'ameublement se caractérise par des actions diverses :

- cadeaux remis ne correspondant pas aux produits annoncés et de faible valeur ;
- prix des produits exposés artificiellement gonflés, permettant aux vendeurs d'accorder des remises illusoires pour faire croire aux consommateurs qu'ils font une bonne affaire ;
- gains annoncés dans le cadre de la loterie se transformant automatiquement en un bon d'achat à valoir le jour-même sur les articles en vente ;
- pratiques commerciales trompeuses sur la qualité et la provenance des articles mis en vente ;
- pression constante exercée par les vendeurs lors de la négociation commerciale pour inciter les consommateurs à l'achat d'un meuble, même si le consommateur n'en a pas besoin ou n'en veut pas ;
- non-respect du délai de rétractation de 14 jours à partir de la signature du contrat de vente et obstacle à l'exercice de ce droit par les consommateurs (livraison le jour même avec reprise de l'ancien mobilier pour donner l'impression aux consommateurs qu'ils ne peuvent plus se rétracter alors que la loi les y autorise).

Tout consommateur, s'estimant victime de telles pratiques, peut prendre contact avec les enquêteurs de la direction départementale de la protection des populations de la Sarthe :

Service CCRF - 19 boulevard Paixhans - 72000 Le Mans - ddpp@sarthe.gouv.fr - 02 72 16 43 62